



Recours vis à vis d'un maire sans parole

Par **mllecherifa_old**, le **11/12/2008** à **15:50**

Bonjour,

J'ai inscrit mon fils sur la liste d'attente pour une place en crèche. Au bout d'un an je n'avais pas de place mais j'apprend qu'une personne à eu une place au bout d'une semaine sans même avoir été sur la liste d'attente (j'ai pu le savoir car c'est une amie de la famille), mais simplement en ayant rencontré M. Le maire. De ce fait je me rend chez M. Le maire et explique la situation. Il me fait passé dans le bureau de son assistante, lui explique mon cas et lui demande de me trouver une solution étant donné les circonstances. Celle-ci me confirme q'une personne à bien eu une place en crèche sans être sur la liste d'attente mais c'était une urgence.

Par ailleurs elle me confirme que dés Janvier je bénéficierai d'une place pour mon fils, car certains enfants quittent la crèche pour la maternelle. Aujourd'hui j'ai contacté le service pour savoir où mon dossier en était et j'apprend qu'il y a bien eu des places pour Janvier mais qu'elles viennent d'être attribuées à d'autre personnes.

Que puis-je faire ? Je ne veux pas m'être mon fils chez une nounou car j'estime avoir suivi la procédure... c'était à la personne qui n'était pas sur la liste de prendre une nounou....